


RECYCLAGE HABILITATION ÉLECTRIQUE - PERSONNEL ÉLECTRICIEN - BT+HT

PUBLIC VISÉ	PREREQUIS	MÉTHODES MOBILISÉES	MODALITÉS D'ÉVALUATION
Personnel électricien intervenant en basse et/ou haute tension	- Écrire et parler la langue française. - Posséder des compétences techniques en électricité et une expérience significative des travaux en basse et haute tension.	Exposés participatifs favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation. Travaux pratiques sur coffret pédagogique et de cellules HT, selon les cas, pour les exercices pratiques.	Contrôle des connaissances théorique et pratique suivant la NFC 18-510. En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur de l'habiliter en toute connaissance de cause
DURÉE	AUTRES INFORMATIONS UTILES		
3 jours	 Personnes en situation de handicap : merci de nous consulter, pour évaluer la possibilité de suivi de la formation Validité : 3 ans		
OBJECTIFS	CONTENU DU PROGRAMME		
Permettre aux stagiaires d'exécuter en sécurité des interventions d'ordre électrique ou au voisinage d'équipements électriques. Pouvoir faire une analyse de risques avant ce type d'intervention, de connaître et de mettre en application les règles de sécurité à respecter telles que définies dans la norme NF C.18.510.	<ul style="list-style-type: none"> • FORMATION THÉORIQUE <ul style="list-style-type: none"> - Rappel : <ul style="list-style-type: none"> → Prescriptions de sécurité Norme NF C 18.510 → Dangers de l'électricité → Les responsabilités dans l'entreprise → Les niveaux d'habilitation → Les EPI (équipements de protection individuelle) → Consignations haute et basse tension → Consignes en cas d'accident → L'évaluation des risques. → Les risques de bouclages capacitifs et inductifs en HT. → Les limites, zones et opérations liées. → Les équipements de protection. → Les procédures et déroulement des travaux hors tension. → Les procédures de consignation et déconsignation d'un ouvrage HT. → Les opérations spécifiques de manoeuvre, mesurage, vérifications et essais. → La procédure en cas d'accident électrique. → Le chargé de travaux et le chargé de consignation : rôle et opérations. - Analyses collectives d'exemples - Améliorations proposées - Évaluation des connaissances par QCM. • FORMATION PRATIQUE <ul style="list-style-type: none"> - Rappel des consignes internes de sécurité de l'établissement - Présentation et utilisation du matériel de sécurité. - Analyse de risque avec les stagiaires - Identification des risques électriques spécifiques à la manoeuvre - Identification des organes à manoeuvrer - Port des EPI - Manoeuvres réelles par les opérateurs habilités - Reconnaissance des différents appareils (manuels, automatiques, protections, pouvoir de coupure). - Présentation d'un équipement consigné. - Consignation et déconsignation d'un ouvrage HT : Séparation. Condamnation, identification sur plans, schémas et sur site, vérification d'absence de tension, mise à la terre et en 		